

INSTITUT
DES SCIENCES
ET TECHNIQUES
DE VALENCIENNES

**Compte-rendu du Conseil d'Administration I.S.T.V.
Du jeudi 3 novembre 2005**

Membres présents :

Collège A : Madame Follet, Messieurs Guerra, Lohegnies, Massy, Nicaise, Paquet,

Collège B : Madame Derviaux, Messieurs Goutin, Leroy, Santin,

Collège AITOSS : Mesdames Delacroix, Empisse, Monsieur Garçon,

Collège Etudiants : Messieurs Caudmont, Prevost,

Collège des personnalités extérieures : Madame Houssier,

Membres de Droit : Mesdames Callens, Laudati, Messieurs Benameur, Courtois, Debernard, Delannoy, De Zorzi, Gingali, Goichot, Léger, Marquant, Piechowiak, Pommeray, Semet, Stachowiak, Tonarelli, Valein, Vanier,

Membres excusés : Mesdames Lancelle, Mairesse, Rivenq, Messieurs Bruzek, Champagne, Guérin, Hartl, Lecomte, Lobry, Louage, Lucas, Mouty, Zidi,

Pouvoirs :

Madame Rivenq	à	Madame Derviaux
Monsieur Guérin	à	Monsieur Goutin
Monsieur Lecomte	à	Madame Derviaux
Monsieur Mouty	à	Madame Houssier
Monsieur Lobry	à	Madame Houssier

SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES

- 1) Approbation du compte rendu du C.A. du 26 mai 2005 à l'unanimité
- 2) La DBM n°2 est votée à l'unanimité
- 3) Le Plan Pluriannuel d'Investissement est voté à l'unanimité
- 4) Les subventions aux associations sont approuvées à l'unanimité
- 5) Les responsables pédagogiques 2005/2006 sont votés à l'unanimité
- 6) L'offre de formation 2006/2009 des licences est votée à l'unanimité
Le vote de l'offre de formation 2006/2009 des masters est différé

Ouverture de la session : 14 heures 10

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 mai 2005 :

Le rapporteur de séance du prochain compte-rendu du Conseil d'Administration sera M. Lochegnies.

Monsieur Delannoy remarque qu'à la page 6 concernant le Master régional agro alimentaire, 6 universités sont bien impliquées dans le projet mais seules 5 sont mentionnées dans le compte rendu.

Monsieur Goichot rectifie à la page 6, l'intitulé de la mention du Master 2 Sciences et Technologies : « Mathématiques et Modélisation »

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 mai 2005 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations générales :

Monsieur Ourak informe sur d'importants changements au niveau de la présentation de la licence et du master.

Actuellement, 165 formations sont dispensées à l'UVHC pour environ 10 500 étudiants inscrits. Le Ministère porte une critique relativement sévère sur le nombre d'heures complémentaires. L'UVHC était pionnière dans le LMD, maintenant, le Ministère examine l'université de Valenciennes au même niveau que les autres universités. Nous devons donc nous soumettre à ses exigences.

Actuellement à l'UVHC :

- Licence : 23 mentions dont 9 à l'ISTV
- Master : 35 mentions dont 13 à l'ISTV
- spécialités : 50 dont 24 à l'ISTV
- IUP : 8 dont 5 à l'ISTV
- 2 co-habilitations

Proposition de l'UVHC suite aux demandes du Ministère :

- Licence : 11 mentions dont 3 à l'ISTV
- Master : 15 mentions dont 6 à l'ISTV
- Spécialités : 25 dont 12 à l'ISTV
- Co habilitations : 7 dont 3 à l'ISTV

Le Ministère est très favorable aux co-habilitations. Beaucoup d'efforts ont été réalisés à l'Institut, cependant il est impossible de garder le schéma actuel.

Monsieur Ourak présente les mouvements de personnel pour la rentrée 2005 :

- Enseignants du second degré :
 - Melle Monnier sur le poste PRCE de M. Brunet (anglais)
 - M. Delcroix (contractuel informatique) sur un support PRAG

- Maîtres de conférences nommés :

- Françoise Anceaux (26^{ème} section)
- Marie Thilliez (27^{ème} section)
- Iona Billegan (27^{ème} section)
- François –Xavier Hubert (60^{ème} section)
- Julien Carlier (63^{ème} section)
- Pascal Bouchez (71^{ème} section)

- Professeurs :

- Sylvain Piechowiak (27^{ème} section) sur le support de poste de Monsieur Andonov.
- Olivier Sénéchal (61^{ème} section) sur le support de poste de Monsieur Pain (62^{ème} section - Cambrai) avec promesse du président de recruter une autre personne.
- Frédéric Vanderhagen (61^{ème} section)
- André Dubois (60^{ème} section)

Monsieur Ourak rappelle que le président Level a toujours soutenu les demandes de transformation de postes pour la promotion de collègues enseignants chercheurs.

- Mutations :

- le poste de Monsieur Baucour (62^{ème} section-Cambrai) est restitué à l'IUFM. Monsieur Baucour est muté à Rennes.

- Détachement :

- Monsieur Fréville (27^{ème} section)
- Madame Dubar (60^{ème} section)
- Monsieur Lecomte (27^{ème} section)

- Congé de recherche :

- Monsieur Angué (61^{ème} section)

- Départ à la retraite :

- Monsieur Thomas (62^{ème} section)

- IATOSS :

- A. Cieters : demande de mutation à La Réunion
- F. Robache : 100 % au LAMIH
- J.P. Duboc : chargé de mission logistique de l'UVHC
- E. Cattiaux rejoint l'ISTV à 50% pour un an et demi (initialement au Rectorat)
- E. Vanderbecq : 50 % filière informatique, 50% F.C. en remplacement de D. Dubois (congé maternité)
- N. Descamps secrétaire pédagogique Filière Construction
- S. Dubus secrétaire F.C. et apprentissage
- C. Josse rejoint l'ISTV 3 au secrétariat de la Formation Continue
- M. Asmani est reçu au concours d'ingénieur d'études en Electronique
- J. Florent est reçu au concours d'agent technique en Chimie
- E. Renard est reçu au concours réservé sapin Adjoint administratif

Monsieur Ourak présente le tableau de répartition des postes ATER pour l'année universitaire 2005/2006 (commission de choix juin 2005).

Pour la campagne 2006, l'UVHC remonte deux demandes de postes (hors IUT) : 15 postes d'enseignants – chercheurs et 15 postes d'IATOSS (3 ingénieurs de recherche, 10 ingénieurs d'étude, 2 techniciens).

3. L'offre de formation 2006/2009 :

Le Ministère souhaite une restructuration des offres de formation de l'UVHC. Monsieur Ourak présente le schéma proposé par l'ISTV.

Un domaine : *Sciences et Technologies*

- Offre de Formation en Licence :

Trois mentions : Sciences Fondamentales, Sciences pour l'Ingénieur et Audiovisuel et Multimédia.

Monsieur Ourak explique l'architecture générale avec le déroulement des différents semestres.

Monsieur Goichot, demande à ce que pour la mention Sciences Fondamentales, apparaissent soit 2 parcours soit 4 parcours.

Monsieur Ourak rappelle qu'un parcours ne peut s'ouvrir qu'à condition d'avoir au moins 25 étudiants. Il insiste sur la transversalité, l'étudiant doit avoir la possibilité de se réorienter au cours des trois premiers semestres. Au semestre 5, il s'agit d'une forte mutualisation mais non d'une mise en commun.

Monsieur Benameur demande s'il est possible d'ajouter d'autres mentions.

Monsieur Ourak rappelle que le Ministère demande à ce que le nombre de mentions soit réduit à 15. Pour l'ensemble de l'université, 24 mentions sont proposées.

L'offre de formation du cycle licence est voté à l'unanimité.

- Offre de Formation en Master :

Monsieur Ourak présente le schéma des Masters et propose une réduction du nombre de parcours.

Monsieur Piechowiak propose de mettre en commun des matières comme l'anglais, la communication...

Monsieur Guerra veut bien faire des efforts au niveau des parcours mais n'est pas d'accord sur le semestre 7 de mise en commun.

Monsieur Ourak explique qu'au semestre 7, il est possible de mettre les matières enseignées en commun (matières tertiaires, modules communs, projets).

Monsieur Ourak explique que le parcours CCI doit être rattaché à la spécialité informatique. Monsieur Semet désapprouve.

Monsieur Guerra demande si l'on peut transformer la mention Transport et Maintenance en spécialité puisqu'actuellement il n'y a pas d'étudiants inscrits.

Des représentants de la Chambre de Commerce et de l'Industrie présentent un projet de Master spécialité **Réseaux et Télécoms et Sécurité** en coopération avec l'ISTV. L'intervention de professionnels travaillant en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, pourrait être un atout pour les formations de l'ISTV. De plus, un centre de recherche privé sur la Sécurité des Réseaux au niveau national pourrait être mis en place dans le Valenciennois. Ce centre pourrait travailler en étroite collaboration avec l'ISTV (stages pour étudiants) ainsi qu'avec les laboratoires de recherche.

Monsieur Massy s'interroge sur l'intégration dans le Master de personnes venant d'une formation dispensée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Monsieur Semet ajoute qu'une coopération ne peut se faire en dernière année.

Monsieur Ourak souligne qu'il s'agit là d'une présentation du projet et propose de re-travailler le dossier.

En ce qui concerne l'offre de formation des Masters, Monsieur Abed, revenant d'une réunion à la présidence de l'UVHC en présence d'experts du Ministère, explique que ce dernier accepterait a priori le schéma. Les plaquettes doivent être remontées pour le 1^{er} décembre 2005. Les parcours ne seront pas habilités mais doivent être intégrés sur les maquettes pour voir s'il ne s'agit pas de parcours. Les effectifs étudiants doivent être communiqués ainsi que les parcours et les unités d'enseignement. Le semestre 7 doit être transversal. La licence professionnelle doit faire partie intégrante de la formation.

Monsieur Ourak rappelle qu'il s'agit d'une proposition et que le schéma peut encore être modifié.

4. D.B.M. :

Les deux D.B.M. proposées ce jour ont pour objectif d'assurer le paiement des heures complémentaires car le montant prévu pour cette opération au budget initial n'est pas suffisant.

La première D.B.M., de rattachement, s'élève à 45 000 euros. Les crédits de cette D.B.M. proviennent de nouvelles recettes émanant de mise à disposition d'enseignants et de salles de travaux pratiques pour d'autres composantes.

La seconde D.B.M., de transfert, s'élève à 67 450 euros. Les montants proviennent des dépenses de fonctionnement des charges communes, de la direction et des filières

Monsieur Ourak insiste sur l'importante augmentation des heures complémentaires dont le montant dépasse celui de la dotation de fonctionnement émanant du Ministère (DGF).

Il est impératif de limiter le nombre de modules opérationnels et de parcours avec de faibles effectifs. Monsieur Ourak rappelle qu'à maintes reprises il a sollicité les différents responsables pédagogiques afin de lui transmettre les dossiers des vacataires avant recrutement. Mais de nombreux responsables ne respectent pas ces consignes. Monsieur Ourak insiste sur le fait que des paiements risquent d'être différés.

Les D.B.M. sont votées à l'unanimité.

5. Le Plan Pluriannuel d'Investissement :

Monsieur Benameur demande si le PPI concerne également la Formation continue ?

Monsieur Ourak répond que le Plan Pluriannuel d'investissement n'est établi que pour la formation initiale.

Monsieur Ourak commente le tableau résumant la demande formulée par chaque filière.

Audio : 150 000 euros pour le renouvellement d'une salle de travaux pratiques

Matériaux : aucune proposition

Sciences Physiques : une demande d'un montant de 8000 euros

Chimie : 15 000 euros pour équiper en partie une salle de Travaux Pratiques. Actuellement, de fortes sommes sont dépensées à l'extérieur pour les Travaux Pratiques. A terme, ces enseignements pourraient être organisés à l'ISTV.

GEII : une demande d'un montant de 2 200 €

Mécanique : 30 000 € pour mettre en place de nouveaux Travaux Pratiques. Actuellement, les différentes manipulations sont effectuées à l'IUT moyennant une location.

Construction : 17 500 € pour permettre le ré-équipement de la salle 113 T où les machines sont très anciennes. Nous devons nous concerter avec A. Mayeur, responsable du Service Informatique, pour le renouvellement des machines

Informatique : aucune demande pour l'instant mais il est prévu de renouveler la salle 223.

Agro alimentaire : 24 050 € pour mettre en place de nouveaux Travaux Pratiques sur la mesure de l'activité de l'eau.

Le Plan pluriannuel d'Investissement est voté à l'unanimité.

6. Les responsables pédagogiques :

Monsieur Ourak donne la liste des différents responsables pédagogiques et termine en ajoutant quelques nouvelles responsabilités :

Monsieur Ohn s'occupera de la gestion des emplois du temps au niveau de la filière mathématiques.

Monsieur Tonarelli est nommé Directeur de la FC
Mademoiselle Laudati est Directrice de l'IUP Construction
Madame Boulekbache est nommée coordinatrice de la filière Construction.
Madame Blanchard sera coordinatrice des Relations Internationales à l'ISTV en remplacement de Madame Rivenq. Monsieur Monnoyer reste le correspondant R.I. pour la filière mécanique.

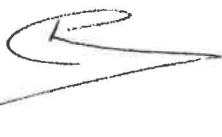
La liste des responsables pédagogiques est approuvée à l'unanimité.

7. Les subventions aux associations :

Les subventions aux associations sont votées à l'unanimité


Clôture : 19 heures 40

Le Directeur,



M. OURAK

Le Rapporteur de Séance,



D. LOCHEGNIES